



Parkings publics gratuits



Parking payant EcoQuartier

1^{ère} heure gratuite puis 0,40 € toutes les 15 minutes pour les 45 minutes suivantes, puis 0,30 € toutes les 15 minutes jusque 2h15 de stationnement, puis 0,20 € toutes les 15 minutes jusque 8h de stationnement. De 8h à 12h de stationnement : le tarif est plafonné à 7,60 € (tarif appliqué après 8h de stationnement). Pour une journée complète, le tarif passe à 8,50 €. Abonnements 24h/24 : Mensuel : 60 € / Trimestriel : 170 € / Annuel : 600 €. Abonnements jour (de 6h à 21h, du lundi au samedi) : Mensuel : 35 € / Trimestriel : 95 € / Annuel : 330 €
Tarifs TTC donnés à titre indicatif, seuls les tarifs affichés à l'entrée du parc de stationnement sont applicables.



Parkings publics payants (zone rouge)

Stationnement payant (zone rouge)

En zone rouge : 15min gratuites une fois par jour, puis 1,50 € / heure avec maximum 2h15 non renouvelables. Forfait post-stationnement au-delà : 20€. Le stationnement est payant du lundi au samedi, de 8h à 19h, gratuit le dimanche et les jours fériés.



Parkings publics payants (zone verte)

En zone verte : 15min gratuites une fois par jour, puis 1,20 € / heure avec maximum 4h15 non renouvelables. Forfait post-stationnement au-delà : 20€. Le stationnement est payant du lundi au samedi, de 8h à 19h, gratuit le dimanche et les jours fériés.



Parkings publics à durée limitée (disque de stationnement obligatoire)

- Sur le parking Thomas Couture (25 places), il est autorisé un stationnement de 2h max, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, du lundi au samedi. Exceptions : > Les jours de marchés alimentaires (mardi & vendredi) : pas de limitation de 9h à 15h et limité à 2h max de 15h à 18h. > Les jours fériés et le mois d'août : pas de limitation.
- Sur la portion de l'avenue Foch (14 places entre le rond-point du cerf et le carrefour avec l'avenue G. Clemenceau), il est autorisé un stationnement de 30 minutes max, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, du lundi au samedi. Exception : Jours fériés et mois d'août : pas de limitation.



Bornes de rechargement électrique

À noter :

Pensez aussi à utiliser l'application « Flowbird » qui vous permet de gérer et de prolonger votre stationnement à distance, depuis votre mobile.

flowbird.
le stationnement simplifié